



La Gazette Neuvilleoise

Numéro 72 – Septembre 2022

LE MOT DU MAIRE



Chers Neuvilleois, Chères Neuvilleoises,

Madame, Monsieur,

Voici la première gazette de rentrée dans laquelle vous trouverez comme d'habitude quelques informations et recommandations pour le bien vivre ensemble à La Neuville en Hez.



Vous l'aurez remarqué, nous avons appliqué ce qui avait été décidé et annoncé en avril 2022, à savoir l'extinction de l'éclairage public, chaque soir de 23 heures à 5 heures du matin.

Aspects énergétique et financier d'une part et écologique d'autre part.

Cette décision sera suivie d'une étude dans les mois à venir pour un changement de notre éclairage public devenu vétuste (modifié en 2002). Il nous faudra opter pour un éclairage moderne, moins consommateur, et offrant de multiples possibilités de réglages en densité, suivant les besoins de nos habitants qu'il nous faudra analyser.

Cette gazette me permet, encore une fois, de mettre en valeur la densité d'activités ouvertes à tous et contribuant à offrir aux Neuvilleois, leur famille et leurs amis, des moments d'échanges et de bien-être.

Ainsi, dès le week-end prochain, l'association *ARTS ET CULTURES* vous proposera durant le week-end deux jours pour vous dévoiler le passé de notre village. Vous pourrez également découvrir ou redécouvrir notre patrimoine et en particulier notre église.

Auparavant le samedi matin, nous aurons la chance pour la seconde année consécutive d'accueillir PARIS – CHANTILLY - LA NEUVILLE EN HEZ - LE CROTOY qui rassemblera plus de 1000 participants pour cette belle randonnée cycliste reliant la capitale à la baie de Somme.



La semaine suivante, nos bibliothécaires vont proposer pour la première fois un Quiz Numérique le samedi 24 septembre 2022 à 18 heures, spécialement concocté pour nos séniors. Ils ont d'ailleurs déjà reçu l'information dans leur boîte aux lettres.

Ceci ne représente qu'une partie infime des activités culturelles ou sportives de La Neuville en Hez. Je vous invite à retrouver sur notre site internet toutes les associations existantes et les acteurs qui permettent cette riche vie associative dans notre commune.

Les festivités de la Fête Communale ont connu une belle participation globale avec, pour seule ombre au tableau, l'annulation du feu d'artifice à cause de la sécheresse persistante et du risque pour notre forêt.

Enfin saluons le retour, certes tardif mais tant attendu, de la pluie qui redonne un peu de couleur à nos espaces de verdure.

Avec ma sympathie à tous.



Jean-François DUFOUR

Maire,

VOITURES VENTOUSES

Depuis quelques mois, nous constatons des véhicules stationnés pendant de longues durées, plusieurs semaines voire plusieurs mois, sans être déplacés, parfois avec des assurances non conformes, des contrôles techniques non effectués ou devenus obsolètes, des cartes grises non à jour. Sans compter la gêne occasionnée par un stationnement abusif.



Vous devez absolument déplacer votre véhicule au minimum une fois par semaine, faute de quoi, après constat et information auprès des propriétaires du véhicule, transmis par la gendarmerie, le véhicule sera mis en fourrière.

Merci donc de veiller à respecter cette règle.

N'hésitez pas sur ce sujet, à nous faire part de vos difficultés tant pour les propriétaires que pour les riverains.



TRAVAUX MAIRIE

Les travaux se poursuivent et pour la mi-septembre, c'est au tour du premier étage de s'offrir un « lifting » complet. La fin des travaux est prévue pour fin novembre.

Jusqu'à réception finale du chantier, l'accueil du public continuera de s'effectuer à la salle des associations, rue du Général Leclerc le mardi et le jeudi de 15 heures 30 à 18 heures 30.

COUPE DE BOIS



Pour ceux qui n'auraient pas encore réalisé leur inscription pour obtenir une coupe de bois municipale, merci de l'effectuer dès réception de cette gazette, soit par mail (une confirmation vous sera envoyée), soit lors des permanences accueil de la mairie.

PERIODE DE CHASSE

La Forêt de Hez-Froidmont se compose essentiellement d'une partie domaniale (Forêt d'Etat) gérée par l'Office National des Forêt. Mais il y a également des parties communales.

Ces bois communaux sont de deux natures : les bois communaux, propriétés communales et les bois privés.

Pour notre village, les bois communaux appartiennent pour environ 90% à la commune. Bien évidemment, la Forêt de Hez-Froidmont ne constitue qu'une et seule forêt.

Concernant la chasse, il est souvent dit à tort dans les médias qu'aucune chasse n'a lieu dans les forêts.

En Forêt domaniale, donc je le répète gérée par l'ONF, la chasse se déroule le vendredi (à partir du 28 octobre jusqu'au 28 février) dans des secteurs délimités par des panneaux d'informations. Il existe plusieurs lots dans la forêt, chacun ayant son jour de chasse et son secteur géographique.

Concernant notre territoire, la société de chasse de La Neuville en Hez, qui existe depuis plusieurs décennies, chasse plus particulièrement le samedi matin, dans des secteurs parfaitement délimités qui sont systématiquement annoncés par des panneaux d'informations.

Les chasseurs composant cette association Neuilloise peuvent également chasser les samedis après-midi et le dimanche. Ils sont très respectueux des consignes données.

Si nous vous apportons ces précisions à quelques jours de l'ouverture de la saison, c'est pour faire en sorte que vous ne soyez pas étonnés de rencontrer des chasseurs le week-end dans nos bois communaux Neuillois (mais aussi chez nos voisins)..

